



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DE LA SÉANCE
DU LUNDI VINGT-SIX JUIN 2023

N° d'ordre : 2023-04



PROCÈS VERBAL SOMMAIRE **DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE DU 26/06/2023

Présents : M. PROUST : Président; excepté de la Q. N°7 à la Q. N°15 inclus

M. ANGELRAS, M. BEAUME, M. CHAILAN, M. DURAND-COUTELLE, M. FABREGOUL, M. GADILLE, M. GREGOIRE, M. LUCCHINI, M. NICOLAS, Mme REY-DESCHAMPS, Mme RICHARD, M. TOUZELLIER excepté de la Q. N°16 à la Q. N°21 inclus, M. VALADE, M. VALADIER : Vice Présidents;

M. ARTAL, Mme BERGOGNE, M. BOLLEGUE, M. CHABERT excepté de la Q. N°35 à la Q.N°64 inclus, M. CLEMENT, Mme DE GIRARDI excepté de la Q. N°35 à la Q. N°44 inclus, M. DESCLOUX, M. DUPRET, M. FOURNIER excepté de la Q. N°27 à la Q. N°64 inclus, M. GAILLARD, M. GRANAT excepté de la Q. N°35 à la Q. N°64 inclus, Mme LECOQ, M. LEROI, M. MARCOS, M. MAZAUDIER, M. PLANES, M. PLANTIER, M. POUDEVIGNE, M. PREVOTEAU, M. QUITTARD, M. TIBERINO, M. TIXADOR, M. VERDIER, M. VOLEON : **Membres du Bureau;** : Mme ACHKAR, Mme ARCHIMBAUD, Mme BARBUSSE, M. BASTID, Mme BOISSIERE, M. BONNE, M. BOUGET, Mme BOURGADE, Mme BUTEL, M. CARRIÈRE, Mme CHELVI-SENDIN, M. CONTASTIN, M. COURDIL, M. DETREZ, M. DOUAIS, Mme FAYET excepté de la Q. N°24 à la Q. N°26 inclus, M. FERRIER excepté de la Q.N°14 à la Q.N°15 inclus, Mme GARDET, Mme GARDEUR excepté de la Q.N°1 à la Q. N°15 inclus, Mme GIACOMETTI, M. GILLI, Mme GUERIN-GRAIL, M. HAMARD, M. JACOB, Mme JOUVE-SAMMUT excepté de la Q. N°38 à la Q. N°64 inclus, M. LACHAUD, Mme LEBLOND, Mme LIMONES, Mme MAY, Mme MENUT, Mme NICOLAS, M. PASTOR, M. PROCIDA excepté de la Q. N°22 à la Q. N°64 inclus, Mme RAINVILLE, Mme ROULLE, Mme ROUVERAND, M. ROUX, Mme SARTRE excepté de la Q. N°33 à la Q. N°34 inclus, M. SCHIEVEN, M. SEGUELA, Mme SOLANA, Mme TOURNIER BARNIER excepté de la Q. N°51 à la Q. N°64 inclus, Mme VENTURINI excepté de la Q. N°39 à la Q. N°64 inclus : **Conseillers Communautaires;**

Absents excusés :

Mme AJMO-BOOT (donne pouvoir à Mme ARCHIMBAUD), M. BELHAJ (donne pouvoir à Mme LEBLOND), M. BERKANI (donne pouvoir à Mme GARDET), M. BERTIER (donne pouvoir à M. MAZAUDIER), M. CAMPELLO (donne pouvoir à Mme ROULLE), M. CHABERT (absent excusé de la Q. N°35 à la Q.N°64 inclus), M. DALMAS (donne pouvoir à Mme RAINVILLE), Mme FAYET (absente excusée de la Q. N°24 à la Q. N°26 inclus), M. FERRIER (absent excusé de la Q.N°14 à la Q.N°15 inclus), M. FOURNIER (donne pouvoir à M. PLANTIER de la Q. N°27 à la Q. N°64 inclus), Mme GARDEUR (donne pouvoir à M.TIBERINO de la Q.N°1 à la Q. N°15 inclus) M. GRANAT (donne pouvoir à M. PREVOTEAU de la Q. N°35 à la Q. N°64 inclus), Mme DE GIRARDI (absente excusée de la Q. N°35 à la Q. N°44 inclus), M. DE GONZAGA (donne pouvoir à M. BOLLEGUE), M. ESCOJIDO (donne pouvoir à Mme REY-DESCHAMPS), Mme GIANNACCINI (donne pouvoir à Mme BERGOGNE), M. GOURDEL (donne pouvoir à M. CARRIÈRE), M. GRANCHI (donne pouvoir à M. CHAILAN), Mme JOUVE-SAMMUT (absente excusée de la Q. N°38 à la Q. N°64 inclus), M. MARQUET (donne pouvoir à M. VOLEON), Mme ORLAY-MOUREAU (donne pouvoir à M. DOUAIS), M. PIO (donne pouvoir à Mme BUTEL), Mme POIGNET-SENGER (donne pouvoir à Mme RICHARD), M. PROCIDA absent excusé de la Q. N°22 à la Q. N°64 inclus), Mme PROHIN (donne pouvoir à Mme VENTURINI de la Q.N°1 à la Q.N°38 inclus et donne pouvoir à Mme GARDEUR de la Q. N°39 à la Q. N°64 incus), M.PROUST (absent excusé de la Q.N°7 à la Q. N°15 inclus), Mme SARTRE (absente excusée de la Q. N°33 à la Q. N°34 inclus), Mme TRONC (donne pouvoir à M. GAILLARD), Mme TOURNIER BARNIER (absente excusée de la Q. N°51 à la Q. N°64 inclus), M. TOUZELLIER absent excusé de la Q. N°16 à la Q. N°21 inclus), Mme TUDELA (donne pouvoir à M. VALADIER), Mme VENTURINI donne pouvoir à Mme MAY de la Q. N°39 à la Q. N°64 inclus), Mme WOLBER (donne pouvoir à M. SCHIEVEN)
M. FLANDIN (absent excusé), M. TAULELLE (absent excusé), M. VINCENT (absent excusé)

Assistaient à la séance :

M. BAUMELOU, Directeur de Cabinet
Mme SALELLES, Cheffe de Cabinet
M. JULIEN, Collaborateur de Cabinet
M. LHEUREUX Directeur Général des Services
M. DUCHENNE, Directeur Délégué à la Mobilité et au Développement Durable
M. LICOUR, Secrétaire Général / RH
Mme SIMAEYS, Directrice Générale Adjointe au Sport, à la Culture et aux Relations Intracommunautaires
Mme AMBROSINO, Directrice de l'Administration Générale
M. BUDO, Directeur d'Appui Administratif Financier et Juridique
M. GIRARD CAMBON, Directeur des Finances
Mme FLEURY, Directrice du Contrôle de Gestion
M. LEFEBVRE, Directeur du Développement Economique
Mme ROUSSEL, Directrice des Ressources Humaines
Mme LOUIS Alexia, Chef de service Programmation Budgétaire et Pluriannuelle
Mme ASCIONE, Chef de service Finances-Comptabilité-Budget
M.CHARMIN Zacharie, Chef de service Relations Usagers
M.MOH Cyril, Chef de service Prévention et Développement
Mme TORRES, Directrice de la Communication
M. VAUTIER, Directeur de l'Eau
Mme VOLLENWEIDER, Chef du service des Assemblées Communautaires
M.QUIN Vincent, service Gestion Administrative Et Logistique
Mme BERAUD-MOKHTARI, Service Assemblées Communautaires
Mme YVRARD, Service Assemblées Communautaires
M. BRANCOURT : Collaborateur du groupe IEC
M. STEVANT : Collaborateur du groupe UPDT
M. PENATI : Collaborateur du groupe UPDT
Mme TIXADOR : Collaborateur du groupe EPNM
Mme BRITO de SOUSA : Collaborateur du groupe
Rassemblement National



PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 26/06/2023

L'an deux mille vingt-trois le lundi vingt-six juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole s'est réuni dans ses locaux, immeuble le Colisée à Nîmes, régulièrement convoqué le mardi vingt juin, sous la présidence de Monsieur Franck PROUST, Président.

Monsieur le Président ouvre la séance.

Monsieur le Président demande de bien vouloir approuver le Procès-verbal Sommaire de la séance du **15 mai 2023**. Le procès-verbal est approuvé à **l'unanimité**.

M. JACOB Thierry et Mme GARDET Laurence, s'abstiennent.

Monsieur le Président ouvre la séance.

Il annonce des pouvoirs et les absents excusés et constate que le quorum est atteint.

Monsieur COURDIL, benjamin de l'Assemblée, est désigné Secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe les élus que la liste des délibérations votées lors du Bureau Communautaire délibératif du 19 juin 2023 ainsi que la liste des Décisions prises sur la période leur ont été envoyées sous forme de liens avec l'ordre du jour de ce Conseil Communautaire.

Monsieur le Président annonce les modifications de l'ordre du jour :

Modifications de rapporteurs:

-Monsieur GRANAT étant dans l'obligation de partir en cours de séance, la délibération n°51 ayant pour objet Avenue Philippe LAMOUR à Manduel – Délibération approuvant le CRAC 2022 de la SPL AGATE, sera rapportée par Monsieur Gaëtan PREVOTEAU.

-En l'absence de M. Jean-Marc CAMPELLO la délibération N°52 ayant pour titre : « Convention de transfert de gestion de l'aménagement d'une voie réservée aux transports en commun le long de la RD40 entre Caveirac et l'entrée de Nîmes entre le Département et Nîmes Métropole » sera rapportée par Madame Claude DE GIRARDI.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE a délibéré sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

Partie 1

Délibérations N°001 à N°006

Et

Délibérations N° 016 à N° 064

N °	TITRE DE LA QUESTION
<i>Finances</i>	
001	<p>Vote du Compte de Gestion 2022 du Budget annexe Transports</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme MENUT Jo CONTRE : M. QUITTARD Patrice <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">MAJORITE</p>

<p>002</p>	<p>Vote du Compte de Gestion 2022 du Budget Annexe Eau</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic <i>ABSTENTIONS :</i> M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme ARCHIMBAUD Nadia mandataire de Mme AJMO-BOOT Sylvie, Mme ARCHIMBAUD Nadia, Mme DE GIRARDI Claude</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>003</p>	<p>Vote du Compte de Gestion 2022 du Budget annexe ASSAINISSEMENT</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic <i>ABSTENTIONS :</i> M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BONNE Olivier, M. PROCIDA Thierry</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>004</p>	<p>Vote du Compte de Gestion 2022 du Budget Principal SPANC</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic <i>ABSTENTIONS :</i> M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. QUITTARD Patrice</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>005</p>	<p>Vote du Compte de Gestion 2022 du Budget annexe Aménagement numérique du territoire</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic <i>ABSTENTIONS :</i> M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. PROCIDA Thierry</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>

<p>006</p>	<p>Vote du Compte de Gestion 2022 du Budget Principal Aéroport</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic <i>ABSTENTIONS :</i> M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme BOISSIERE Monique</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
	<p style="text-align: center;">Délibérations N°007 à N°015 (voir partie 2)</p> <p style="text-align: center;">Monsieur le Président quitte la salle et ne participe pas au vote. Monsieur Frédéric TOUZELLIER est désigné Président de séance de la délibération N°7 à la délibération N°15 inclus.</p>
	<p style="text-align: center;">Monsieur le Président Franck PROUST reprend la présidence de la séance à compter de la délibération N° 16</p>
<p>016</p>	<p>Affectation du résultat du Compte Financier Unique 2022 Budget Principal</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic <i>ABSTENTIONS :</i> M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. PROCIDA Thierry, M. VALADIER Eddy mandataire de Mme TUDELA Dominique, M. VALADIER Eddy</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>017</p>	<p>Affectation du résultat du Compte Administratif 2022 du Budget Annexe Transports</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic <i>ABSTENTIONS :</i> M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. NICOLAS Rémi, M. QUITTARD Patrice, Mme ROUVERAND Valérie, M. VALADIER Eddy mandataire de Mme TUDELA Dominique, M. VALADIER Eddy</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>

<p>018</p>	<p>Affectation du résultat du Compte administratif 2022 - Budget Annexe Eau</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic <i>ABSTENTIONS :</i> M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BOLLEGUE Jacques, M. BOLLEGUE Jacques mandataire de M. DE GONZAGA Patrick, M. PROCIDA Thierry, M. VALADIER Eddy mandataire de Mme TUDELA Dominique, M. VALADIER Eddy</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>019</p>	<p>Affectation du résultat du Compte administratif 2022 - Budget Annexe ASSAINISSEMENT</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic <i>ABSTENTIONS :</i> M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. PROCIDA Thierry, M. VALADIER Eddy mandataire de Mme TUDELA Dominique, M. VALADIER Eddy</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>020</p>	<p>Affectation du résultat du Compte administratif 2022 - Budget Annexe SPANC</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic <i>ABSTENTIONS :</i> M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. MAZAUDIER Jean-claude mandataire de M. BERTIER Jean-francois, M. MAZAUDIER Jean-claude, M. VALADIER Eddy mandataire de Mme TUDELA Dominique, M. VALADIER Eddy</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>021</p>	<p>Affectation du résultat du Compte Financier Unique 2022 Budget Annexe grand cycle de l eau</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic <i>ABSTENTIONS :</i> M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme MENUT Jo CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme BOISSIERE Monique, M. PROCIDA Thierry, M. VALADIER Eddy mandataire de Mme TUDELA Dominique, M. VALADIER Eddy</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>

Relevé d'opinions à la suite de la présentation des dossiers Finances – Budget

Mme FAYET, groupe Gauche Unie Citoyenne et Ecologiste (GUCE), intervient sur l'ensemble des questions finances.

Le groupe s'interroge sur l'endettement de l'Agglomération, il est sceptique sur le fait que la situation s'améliore comme cela a été présenté par le Rapporteur.

Mme FAYET donne l'exemple des Budgets Eau et Assainissement, dans lesquels la dette aux fournisseurs (plus de 10 millions d'euros pour les 2 budgets) ne s'ajoute pas à la dette comptabilisée. Elle précise que cela est valable pour tous les Budgets. Pour le Budget Transport, Madame Fayet indique que bien sûr il y a eu de lourds investissements, mais que le groupe a pu constater une différence de 41 millions d'euros entre la dette du compte administratif et celle du compte de gestion. Selon elle, cette non prise en compte, laisse à penser que la situation d'endettement est plus préoccupante que celle affichée.

Dans le même temps, le groupe a constaté une consommation de la trésorerie au cours de l'année 2022 de plus de 23 millions.

Mme FAYET demande comment Nîmes Métropole aurait pu réaliser 94 millions de dépenses d'investissement nets de subventions en ne disposant que de 54 millions de capacités de financement et tout cela en diminuant la dette. Elle explique que pour le groupe, les millions manquants ont été trouvés, dans le crédit fournisseurs et dans la consommation du fonds de roulement. Mme Fayet précise que les élus du Groupe GUCE sont inquiets du niveau élevé du ratio de désendettement qui avoisine déjà presque 10 années, 9.9.

Le groupe GUCE ne doute pas que la dette devra continuer à être portée par les fournisseurs. Le Groupe demande que soient inscrits dans les prochains ROB, l'encourt qui sera porté par les fournisseurs ainsi que le niveau minimum de fonds de roulement prévu.

Mme GARDET, groupe Rassemblement National (RN), fait remarquer que sur la forme, les notes de synthèse des comptes 2022 rendues obligatoires par le CGCT pour les budgets et les comptes administratifs n'ont pas été communiquées cette année. Elle demande que ces notes soient à nouveau communiquées.

Mme GARDET explique que les dépenses d'équipement des EPCI ce sont élevées en moyenne à 183,3 € par habitant. Pour Nîmes Métropole, le groupe a constaté un effondrement des dépenses d'équipement avec 67 € par habitant, alors que côté fonctionnement la dépense se situe à 410 € par habitant.

Elle fait remarquer que les dépenses de fonctionnement sont réalisées à plus de 100 % du budget mais qu'en revanche en investissement moins de 65 % des investissements prévus sont réalisés.

Le Groupe RN aurait préféré l'inverse. Le taux de réalisation des dépenses en fonctionnement est si élevé que le groupe l'apparente à un dérapage budgétaire. Il pense que le taux relativement faible de réalisation en investissement peut laisser penser que les annonces en investissement ne seraient que de la simple communication lors du budget. Elle constate que plus de 18 millions d'euros n'ont pas été réalisés ni même engagés. Pour les recettes, le groupe estime qu'en investissement elles ont été surévaluées et que sans les excédents des années précédentes, le Budget aurait été en déficit.

Sur le budget des déchets on constate une sur-réalisation des recettes d'investissement, mais aussi des dépenses. Le groupe souhaite que Nîmes Métropole soit plus prudente dans ses prévisions de recettes et communique moins sur les dépenses à venir au moment de la présentation du Budget. Il en est de même pour les Budgets Grand Cycle de l'Eau, Transport et Eau

Concernant le budget aménagement numérique du territoire, Mme Gardet fait remarquer que cette fois c'est 3,5 millions d'euros qui avaient été annoncés lors du budget et qui n'ont pas été réalisés et surtout qui ont été annulés. Pareil pour le Budget Aéroport 3.8 millions d'euros d'investissement, là aussi annulés.

	<p>En conclusion, le groupe RN constate pour l'année 2022 un budget insincère, de l'affichage dans le seul but de communiquer et une gestion hasardeuse qui l'inquiète au plus haut point.</p> <p>M. TOUZELLIER, groupe Union pour le Développement du Territoire (UPDT), répond à Mme FAYET en précisant que le retard rencontré pour le paiement des fournisseurs est dû à un retard de la DGFIP, qu'il n'y a pas de volonté de faire porter une dette aux fournisseurs.</p> <p>M. TOUZELLIER répond à Mme GARDET, il explique que des collectivités qui atteignent 100% d'investissement cela n'existe pas.</p> <p>Mme FAYET, groupe GUCE, explique qu'elle ne parle pas de ce retard de paiement mais du fait que des fournisseurs qui auraient effectués des travaux en 2022 qui ne seront payés qu'en 2023, ce qui allège la dette de 2022. Elle précise qu'elle ne remet pas en cause la gestion comptable et financière faite par les fonctionnaires de l'Agglo, elle dit que c'est la présentation qui n'est pas sincère car elle donne une meilleure image de la dette qu'elle ne l'est.</p> <p>M. BEAUME, groupe UPDT, répond à Mme GARDET en expliquant que le taux de réalisation de 2022 de 69% est tout à fait exceptionnel et qu'il y a peu de chance qu'il soit reproduit cette année, il espère atteindre 60%. Il insiste sur le fait qu'il est très difficile, voire impossible de consommer 100% de ce qui est budgété car l'on rencontre toujours des aléas. Il regrette que les observations n'aient pas été faites et que les questions n'aient pas été posées en Commission Finances.</p>
022	<p>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Bernis pour la réalisation d'un boulodrome</p> <p>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi <i>ABSTENTIONS :</i> Mme ROULLE Sophie mandataire de M. CAMPELLO Jean-marc, Mme ROULLE Sophie <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme MENUT Jo, M. VALADIER Eddy mandataire de Mme TUDELA Dominique, M. VALADIER Eddy</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
023	<p>Abrogation de la délibération portant attribution d'un fonds de concours à la commune de Cabrières pour la création d'un pump track et d'un terrain multisports</p> <p>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi <i>ABSTENTIONS :</i> Mme ROULLE Sophie mandataire de M. CAMPELLO Jean-marc, Mme ROULLE Sophie <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. MAZAUDIER Jean-claude mandataire de M. BERTIER Jean-francois, M. MAZAUDIER Jean-claude, Mme MENUT Jo, Mme SOLANA Carole, M. VALADIER Eddy mandataire de Mme TUDELA Dominique, M. VALADIER Eddy</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>

<i>Personnel</i>	
024	<p>Modification du tableau des effectifs</p> <p>RAPPORTEUR : M. Gadille Gilles</p> <p>Mme GARDET, groupe RN, explique que le groupe depuis 2020 a participé activement au Comité de redressement des comptes. Le groupe RN avait orienté l'exécutif vers la piste de réduction des frais de personnel. Aujourd'hui, le groupe constate qu'il faut modifier le tableau des effectifs à la hausse avec 7 créations de poste. Pour Mme GARDET, une meilleure répartition des effectifs aurait été la solution pour éviter des dépenses supplémentaires mais permettrait aussi de mieux rémunérer les agents en poste.</p> <p>M. PROUST, Président, répond qu'il y a eu un travail de fond qui a été mené qui était compliqué à faire. Un contrat a été passé avec l'ensemble des acteurs et des agents de cette agglomération. 70 postes ont été supprimés mais d'autres ont été recréés sur des nouvelles compétences et sur des spécificités du champs de compétences communautaires.</p> <p>Mais tout en créant ces postes il y a toujours une maîtrise des charges de fonctionnement afin de dégager des marges d'investissement nécessaires pour répondre aux besoins de nos concitoyens.</p> <p><i>ABSTENTIONS : M. LACHAUD Yvan, M. SEGUELA Roger</i> <i>CONTRE : Mme GARDET Laurence mandataire de M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence</i> <i>Ne prend pas part au vote : M. JACOB Thierry, Mme MENUT Jo, M. VALADIER Eddy mandataire de Mme TUDELA Dominique, M. VALADIER Eddy</i></p> <p style="text-align: center;">MAJORITE</p>
<i>Environnement</i>	
025	<p>Contrat relatif à l'occupation d'un terrain pour la réalisation d'une compensation environnementale dans le cadre du projet suivant : Création de la nouvelle déchèterie à St Gilles</p> <p>RAPPORTEUR : M. Angelras Bernard <i>ABSTENTIONS : M. LACHAUD Yvan</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote : Mme DE GIRARDI Claude, Mme MENUT Jo</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
026	<p>Avis sur l'adoption d'un règlement de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés de Nîmes Métropole</p> <p>RAPPORTEUR : M. Angelras Bernard</p> <p>Monsieur DETREZ, groupe GUCE, constate que le règlement présenté est dense et détaillé mais il fait remarquer que quelques sujets pourraient être approfondis et mériteraient des discussions complémentaires.</p> <p>Il souligne que concernant le sujet de la vérification du contenu des bacs et les dispositions en cas de non-conformité, il y aurait des choses à revoir ou à expliquer ainsi que dans le domaine des déchets d'emballages ménagers. Il en est de même pour le remplacement des bacs volés ou détériorés et pour la</p>

modification des récipients de collecte.

En ce qui concerne les déchets verts, le groupe GUCE pense que des solutions complémentaires doivent être proposées comme des bornes d'apport volontaire à l'instar de celles qui existent pour le verre, le textile.

M. PROUST, Président fait remarquer que pour les déchets verts les déchetteries de Nîmes Métropole sont ouvertes 7 jours sur 7 et que ce n'est pas le cas sur tous les territoires.

M. DETREZ, groupe GUCE, fait remarquer que tout le monde ne peut pas se déplacer jusqu'aux déchetteries.

Il conclut en affirmant que le groupe ne doute pas de la volonté de tous pour travailler encore plus ensemble sur ces sujets.

M. TIXADOR, groupe IEC, intervient en réponse à M. DETREZ afin d'expliquer que les élus du groupe IEC ont fait partie des élus qui ont travaillé au sein de Nîmes Métropole pour obtenir l'ouverture des déchetteries 7j/7. Cette ouverture demande la présence d'agents 7j/7, il salue le travail qui a été fait de la part de l'Agglo.

Monsieur JACOB, groupe RN, explique que de gros efforts ont été faits mais il souligne le problème que constituent les dépôts sauvages et notamment pour la Ville de Nîmes. Le groupe souhaite qu'un travail de fond soit fait sur le passage des encombrants.

M. PROUST, Président, répond qu'il partage complètement le diagnostic mais que l'on a un service très performant. Les habitants, quand ils déposent un encombrant ont juste un appel à passer pour que l'enlèvement soit effectué. Mais l'incivisme fait que les gens déposent leurs encombrants sur le trottoir ou sur la route sans demander l'enlèvement. Il précise que dans le nouveau marché, il a été exigé la création d'une centrale d'appel qui sera dans nos murs avec des gens qui connaissent le territoire. La seule solution est d'améliorer le civisme des gens, par une communication en amont car les numéros existent, les services existent.

M. ANGELRAS, groupe UPDT, répond à M. DETREZ, que le règlement de collecte vise à permettre de faire respecter les règles afin d'éviter les écarts de collecte qui coutent très chers à Nîmes Métropole.

Par rapport aux bacs volés, l'Agglomération peut prendre en charge une ou deux fois les vols de bacs mais ne peut pas le faire toutes les fois. Il faut que les citoyens soient responsables et ne laissent pas les bacs sur la voie publique en dehors des périodes de collecte.

Pour les déchets verts, la réglementation a évolué les déchets verts ne peuvent plus être mis dans les bacs d'ordures ménagères.

La solution que Nîmes Métropole a apportée c'est l'ouverture des déchetteries 7j/7.

Pour les personnes qui n'ont pas de véhicule ou qui sont âgées, Nîmes Métropole est en train de travailler avec l'ensemble des CCAS des Communes pour trouver des solutions pour accompagner et aider ces personnes à enlever ces déchets.

Il fait remarquer que les choses avancent et que le règlement de collecte présenté aujourd'hui sera évolutif.

Pour répondre à M. JACOB, il fait remarquer qu'effectivement le sujet des encombrants est un problème important et qu'il ne faudra pas hésiter à verbaliser.

ABSTENTIONS : Mme GARDET Laurence mandataire de M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry

CONTRE :

	<p><i>Ne prend pas part au vote</i> : M. BOLLEGUE Jacques, Mme RAINVILLE Marie-france mandataire de M. DALMAS Alain, M. BOLLEGUE Jacques mandataire de M. DE GONZAGA Patrick, M. DETREZ Pierre-edouard, M. DURAND-COUTELLE Jean-françois, M. FERRIER Bruno, M. FOURNIER Jean-paul, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth, M. MARCOS Antoine, Mme MENUT Jo, Mme NICOLAS Helene, Mme RICHARD Fabienne mandataire de Mme POIGNET-SENGER Veronique, Mme RAINVILLE Marie-france, Mme RICHARD Fabienne, M. TIBERINO Richard, M. TOUZELLIER Frédéric, M. VALADIER Eddy mandataire de Mme TUDELA Dominique, M. VALADIER Eddy</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<i>Développement Economique</i>	
027	<p>Confirmation des subventions 2023 à l'Université de Nîmes et à l'Université de Montpellier (IUT de Nîmes et UFR de médecine, site de Nîmes) pour la réalisation de thèses</p> <p>RAPPORTEUR : M. Valade Daniel-Jean</p> <p><i>ABSTENTIONS</i> :</p> <p><i>CONTRE</i> :</p> <p><i>Ne prend pas part au vote</i> : M. CHABERT Patrick, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, M. HAMARD Michel, M. JACOB Thierry</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
028	<p>Reconduction d'une subvention pour l'année 2023 à l'Open Tourisme Lab pour la réalisation d'une thèse CIFRE sur la période 2022-24</p> <p>RAPPORTEUR : M. Fabregoul Olivier</p> <p><i>ABSTENTIONS</i> : Mme GARDET Laurence mandataire de M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, M. TIXADOR Gilles</p> <p><i>CONTRE</i> :</p> <p><i>Ne prend pas part au vote</i> : M. CONTASTIN Christophe, Mme DE GIRARDI Claude, M. DOUAIS Xavier, M. FABREGOUL Olivier, M. CHAILAN Jean-luc mandataire de M. GRANCHI Theos, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
029	<p>Modification de l'indice de calcul du montant des loyers des Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public sur l'aéroport</p> <p>RAPPORTEUR : M. Fabregoul Olivier</p> <p>M. PROUST, Président, informe l'Assemblée que ce seront à la fois des start-ups mais aussi des sociétés reconnues comme Thalès qui seront installées dans le B46.</p> <p>M.CLEMENT, groupe GUCE, fait remarquer qu'il peut paraître un peu choquant que l'on apporte une aide financière à un groupe comme Thalès.</p> <p>M. PROUST, Président, répond que l'on ne peut pas avoir une doctrine d'attribution des aides « au coup par coup ».</p>

	<p>M. FABREGOUL, groupe Intérêt et Esprit Communautaire (IEC), ajoute qu'il est important d'avoir une grosse entreprise car toutes les autres entreprises vont bénéficier de Thalès. Il y aura une synergie importante qui va se créer.</p> <p><i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote : Mme MENUT Jo</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
030	<p>Réalisation d'études et de travaux pour la construction de hangars aéroportuaires sur la plateforme aéroportuaire de Nîmes Grande Provence Méditerranée Compte-rendu annuel de la SPL AGATE, arrêté au 31 décembre 2022</p> <p>RAPPORTEUR : M. Fabregoul Olivier <i>ABSTENTIONS :</i> M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme MENUT Jo <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote : Mme ROULLE Sophie mandataire de M. CAMPELLO Jean-marc, M. COURDIL Francois, Mme DE GIRARDI Claude, M. DOUAIS Xavier, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, M. FABREGOUL Olivier, M. GAILLARD Maurice, M. GREGOIRE Jean-christophe, M. LEROI Renaud, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, M. PASTOR Frédéric, M. PLANES Patrice, M. PLANTIER Julien, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, Mme ROULLE Sophie, M. SCHIEVEN Richard, M. TIBERINO Richard, M. GAILLARD Maurice mandataire de Mme TRONC Marie-pierre, M. VALADIER Eddy, M. SCHIEVEN Richard mandataire de Mme WOLBER Valentine</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
031	<p>Aide à l'immobilier pour l'installation des lauréats de l'AMI « Innovations et nouvelles solutions aéronautiques et spatiales pour les missions de prévention, de lutte et de supervision des feux de forêts » au sein du B46 situé sur la plateforme de l'aéroport.</p> <p>RAPPORTEUR : M. Fabregoul Olivier <i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote : Mme DE GIRARDI Claude, Mme MENUT Jo, M. QUITTARD Patrice, Mme SOLANA Carole</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
032	<p>Modification de la délibération D-E22-02-056 du 04 avril 2022 et approbation du nouveau règlement de l'aide à l'immobilier d'entreprises</p> <p>RAPPORTEUR : M. Fabregoul Olivier</p> <p>M PROUST, Président, s'adresse aux Conseillers Régionaux, présents dans la salle, il regrette que la Région se soit retirée de ces aides à l'immobilier d'entreprise alors que ces aides restent une des compétences principales du Conseil Régional. Il souligne que Nîmes Métropole va être un peu seul sur ce sujet.</p> <p><i>ABSTENTIONS :</i></p>

	<p>CONTRE : Mme BERGOGNE Catherine, Mme BERGOGNE Catherine mandataire de Mme GIANNACCINI Maryse <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">MAJORITE</p>
<p>033</p>	<p>Attribution d'une subvention au profit de l'association French Tech méditerranéen Montpellier Nîmes au titre de l'année 2023</p> <p>RAPPORTEUR : M. Fabregoul Olivier <i>ABSTENTIONS :</i> CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>034</p>	<p>Instauration d'une taxe de séjour communautaire</p> <p>RAPPORTEUR : M. Verdier Michel</p> <p>M. PLANTIER, groupe UPDT, intervient au nom des élus Nîmois du groupe. Il annonce que les élus Nîmois s'abstiendront lors de cette délibération. Il précise qu'il ne s'agit pas d'une mesure de contestation bien au contraire, c'est une mesure de non-ingérence sur une taxe communautaire qui va s'appliquer dans les 38 autres communes de l'agglomération. En effet, la Ville de Nîmes a été classée station de tourisme depuis 2017, à la suite de la loi Montagne. La Ville de Nîmes a souhaité maintenir l'intégralité de sa compétence en matière de tourisme sur son territoire. Par conséquent, la taxe de séjour sur la Ville de Nîmes permet en partie de financer cette compétence.</p> <p>Il précise que l'objectif est, d'avoir une politique cohérente en matière de tourisme entre l'agglomération et la Ville et que la Ville de Nîmes reverse l'intégralité de la taxe de séjour perçue à la SPL Agate afin de se donner les moyens d'avoir une politique en matière de tourisme ambitieuse. L'objectif de la Ville de Nîmes est de créer un maximum de synergie autour de la marque « Nîmes Tourisme » afin d'envisager une meilleure visibilité pour notre territoire, Nîmes mais aussi l'ensemble des autres communes de l'agglomération.</p> <p>M. BOUGET, groupe GUCE, fait remarquer que cette question touristique aurait pu être abordée avec un esprit communautaire bien plus efficace.</p> <p>M. TIXADOR, groupe IEC, précise qu'il parle au nom des élus de sa Commune. En effet, La commune de Sainte-Anastasie a instauré la Taxe de séjour depuis 2008. Malgré les problèmes rencontrés, le montant encaissé est passé de 500 à 10 000 € grâce au travail des élus de Sainte-Anastasie. Afin de poursuivre le développement du Tourisme sur la Commune, une modification simplifiée du PLU a été engagée à grands frais.</p> <p>Il explique que l'Agglomération a la compétence depuis 2017 et qu'il n'a été proposé aux élus, il y a seulement deux mois, de travailler sur le sujet. Il a demandé à faire partie du groupe de travail mais il déplore qu'il n'y ait eu seulement que trois réunions relatives à la mise en place de la taxe et aux modalités venant compenser les pertes financières des communes qui l'ont déjà instaurée.</p> <p>Il a été surpris de lire dans la presse à deux reprises des informations relativement précises concernant des montants qui devraient être alloués à certaines communes sous forme d'allocation compensatrice. Il paraîtrait que le 1^{er} édile d'une commune a déjà négocié avec les services de Nîmes Métropole une compensation de l'ordre de 25 000€.</p>

M. PROUST, Président, répond à M. TIXADOR que cela est faux, il n'y a eu à ce jour aucun travail de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) car il faut pour pouvoir l'enclencher, d'abord voter la taxe.

M. TIXADOR confirme qu'il lui semblait que ces modalités allaient être vues début 2024 par la CLECT. Il précise qu'il votera contre cette délibération afin de respecter la décision majoritaire des membres de son conseil municipal qui sont opposés à son transfert.

Mme GARDET, groupe RN, annonce que le groupe votera contre l'instauration de la taxe de séjour communautaire.

D'abord parce que la ville de Nîmes va s'abstenir à juste titre sur cette délibération, alors qu'elle est la locomotive touristique de notre territoire.

Deuxièmement, il n'y a pas de plan d'action en la matière et le groupe RN n'a pas l'habitude de signer des chèques en blanc.

Enfin, le groupe s'interroge sur l'utilité d'instaurer une taxe là où elle n'existe pas. Est-ce obligatoire pour agir ?

Par principe, le groupe s'oppose à toute nouvelle taxe. Toute dépense supplémentaire pour les touristes et voyageurs, aussi minime soit-elle, c'est du pouvoir d'achat en moins à dépenser dans les commerces. Mme GARDET interpelle Monsieur le Président en dénonçant un trop grand nombre de taxes créées depuis le début du mandat. Elle l'invite à appliquer les recommandations de saine gestion du groupe, ce qui permettrait de dégager des marges de manœuvre pour la promotion touristique de notre territoire.

M. PROUST, Président, fait remarquer à Mme GARDET que son intervention relève de la politique politicienne.

Il précise que la taxe de séjour est instaurée quasiment partout. Et que, dans la mesure où cette taxe sert à 100 % à grossir le budget de pré-communication, de commercialisation de la destination touristique à la fois Nîmes et l'Agglo de Nîmes, c'est une retombée pour les hôteliers et les restaurateurs du territoire. Il conclut en expliquant que si Michel VERDIER et Théos GRANCHI ne présentent pas le plan d'action aujourd'hui c'est tout simplement que pour faire un plan d'action il faut savoir la somme qui va être collectée. Mais ils sont déjà en train d'y travailler.

M. DESCLOUX intervient au nom du Président du groupe UPDT et des Maires de ce groupe.

Il insiste sur le fait que tous les élus de cette instance sont animés par l'esprit communautaire et que c'est bien le sens du collectif qui prévaut dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques cohérentes pour le développement du territoire.

Ainsi, la mise en place de cette taxe de séjour communautaire permettra de générer des revenus supplémentaires significatifs pour l'agglomération qui pourront être consacrés au développement et à l'amélioration des infrastructures touristiques. Ces recettes, ne sont point abondées par les contribuables locaux mais par les touristes étrangers et du reste de l'hexagone. Rendre les destinations communautaires plus attractives pour les visiteurs est un enjeu important qui passe par des services de meilleure qualité plus performants mais aussi par la préservation de notre patrimoine culturel et naturel, tout cela a un coût. Les choix politiques et stratégiques concourent à l'amélioration du quotidien et de la qualité de vie des administrés.

L'instauration de la taxe de séjour va également contribuer à une gestion et une planification plus effective et plus pertinente du tourisme.

Il est important de poursuivre la politique engagée depuis le début du mandat visant à faire rayonner le territoire de Nîmes Métropole.

M. PROUST, Président, complète la réponse à Mme GARDET en lui faisant remarquer que Julien SANCHEZ a compris l'utilité de cette taxe qui a été instaurée il y a bien longtemps à Beaucaire.

	<p>M. DUPRET, groupe IEC, souhaite certifier afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté dans l'Assemblée qu'il n'y a pas eu de négociations contrairement à ce qu'il a été dit par les médias. Il appartiendra à la Commission d'effectuer la suite de ses travaux pour arriver à un résultat.</p> <p>M. VERDIER insiste sur le fait qu'il ne faudrait surtout pas passer à côté d'une vraie politique de tourisme sur ce beau territoire. La Ville étant aux côtés de Nîmes Métropole, il n'y a aucun souci, il faut y aller.</p> <p><i>ABSTENTIONS</i> : M. ANGELRAS Bernard, Mme BARBUSSE Marie-chantal, Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de M. BELHAJ Halim, Mme BOISSIERE Monique, M. BONNE Olivier, Mme BOURGADE Mary, Mme ROULLE Sophie mandataire de M. CAMPELLO Jean-marc, M. Mme CHELVI-SENDIN Maud, Mme DE GIRARDI Claude, M. DOUAIS Xavier, M. PLANTIER Julien mandataire de M. FOURNIER Jean-paul, M. GAILLARD Maurice, Mme GARDEUR Veronique, M. CARRIÈRE Emmanuel mandataire de M. GOURDEL Pascal, Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, Mme LEBLOND Tiphaine, Mme MAY Chantal, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, M. PASTOR Frédéric, Mme BUTEL Amelie mandataire de M. PIO Christophe, M. PLANTIER Julien, M. POUDEVIGNE Jean-louis, Mme VENTURINI Pascale mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie, M. SCHIEVEN Richard, Mme SOLANA Carole, M. TIBERINO Richard, Mme TOURNIER BARNIER Christine, M. GAILLARD Maurice mandataire de Mme TRONC Marie-pierre, M. VALADE Daniel-jean, Mme VENTURINI Pascale, M. SCHIEVEN Richard mandataire de Mme WOLBER Valentine</p> <p><i>CONTRE</i> : Mme GARDET Laurence mandataire de M. BERKANI Abderzak, M. CHABERT Patrick, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, M. SEGUELA Roger, M. TIXADOR Gilles</p> <p><i>Ne prend pas part au vote</i> : Mme RICHARD Fabienne</p> <p>Mme Géraldine REY-DESCHAMPS et Messieurs François COURDIL, Emmanuel CARRIERE ont indiqué que, suite à une erreur de manipulation, le vote relevé lors du vote électronique ne correspondait pas à leur intention de vote qui était de s'abstenir.</p> <p style="text-align: center;">MAJORITE</p>
036	<p>Actiparc de Grézan IV à Nîmes. Compte rendu annuel à la collectivité de la société SAT, concessionnaire, arrêté au 31 décembre 2022</p> <p>RAPPORTEUR : M. Gregoire Jean-Christophe</p> <p><i>ABSTENTIONS</i> :</p> <p><i>CONTRE</i> :</p> <p><i>Ne prend pas part au vote</i> :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
035	<p>Avenant n° 3 à la Convention de Prestations Intégrées (CPI) signée le 27 avril 2021 avec la SPL Agate portant sur la modification des modalités de versement de la compensation annuelle.</p> <p>RAPPORTEUR : M. Verdier Michel</p> <p><i>ABSTENTIONS</i> : M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, M. POUDEVIGNE Jean-louis, M. TIXADOR Gilles</p> <p><i>CONTRE</i> :</p> <p><i>Ne prend pas part au vote</i> : Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de M. BELHAJ Halim, Mme BUTEL Amelie, Mme ROULLE Sophie mandataire de M. CAMPELLO Jean-marc, Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. COURDIL Francois, Mme RAINVILLE Marie-france mandataire de M. DALMAS Alain, M. DOUAIS Xavier, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de</p>

	<p>M. ESCOJIDO Frédéric, M. FABREGOUL Olivier, M. GAILLARD Maurice, M. CARRIÈRE Emmanuel mandataire de M. GOURDEL Pascal, M. GREGOIRE Jean-christophe, Mme LEBLOND Tiphaine, M. LEROI Renaud, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, M. PASTOR Frédéric, Mme BUTEL Amelie mandataire de M. PIO Christophe, M. PLANES Patrice, M. PLANTIER Julien, Mme VENTURINI Pascale mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, M. SCHIEVEN Richard, M. TIBERINO Richard, M. VALADIER Eddy, Mme VENTURINI Pascale, M. SCHIEVEN Richard mandataire de Mme WOLBER Valentine</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
037	<p>Actiparc MITRA à GARONS et SAINT GILLES. Compte rendu annuel à la collectivité de la société SAT, concessionnaire arrêté au 31/12/2022</p> <p>RAPPORTEUR : M. Gregoire Jean-Christophe ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
038	<p>Actiparc du Petit Verger à LA CALMETTE. Compte rendu annuel à la collectivité de la SPL AGATE, mandat d'aménagement arrêté au 31/12/2022</p> <p>RAPPORTEUR : M. Gregoire Jean-Christophe ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
039	<p>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Sauzet pour l'acquisition d'une propriété afin d'aménager une place en centre village</p> <p>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de M. CAMPELLO Jean-marc, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme ROULLE Sophie CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. ANGELRAS Bernard, Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de M. BELHAJ Halim, Mme BUTEL Amelie, Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. DOUAIS Xavier, M. PLANTIER Julien mandataire de M. FOURNIER Jean-paul, Mme LEBLOND Tiphaine, M. LEROI Renaud, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme BUTEL Amelie mandataire de M. PIO Christophe, M. PLANTIER Julien, M. TIBERINO Richard, Mme TOURNIER BARNIER Christine</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<i>Prospective et Innovation</i>	

<p>040</p>	<p>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-Mamert-du-Gard pour le remplacement de 1 TBI par un ENI et l'équipement des professeurs d'ordinateurs portables avec leurs accessoires</p> <p>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. ANGELRAS Bernard, Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de M. BELHAJ Halim, Mme BOISSIERE Monique, M. BONNE Olivier, Mme BUTEL Amelie, Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. DOUAIS Xavier, M. PLANTIER Julien mandataire de M. FOURNIER Jean-paul, Mme LEBLOND Tiphaine, M. LEROI Renaud, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme BUTEL Amelie mandataire de M. PIO Christophe, M. PLANTIER Julien, M. TIBERINO Richard</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p><i>Developpement Durable</i></p>	
<p>041</p>	<p>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Bernis pour la rénovation du parc d'éclairage public</p> <p>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. ANGELRAS Bernard, Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de M. BELHAJ Halim, Mme BUTEL Amelie, Mme ROULLE Sophie mandataire de M. CAMPELLO Jean-marc, Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. DOUAIS Xavier, M. PLANTIER Julien mandataire de M. FOURNIER Jean-paul, Mme LEBLOND Tiphaine, M. LEROI Renaud, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme BUTEL Amelie mandataire de M. PIO Christophe, M. PLANTIER Julien, Mme ROULLE Sophie, M. TIBERINO Richard</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>042</p>	<p>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Cabrières pour la rénovation du parc d'éclairage public</p> <p>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. ANGELRAS Bernard, Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de M. BELHAJ Halim, Mme BUTEL Amelie, Mme ROULLE Sophie mandataire de M. CAMPELLO Jean-marc, Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. DOUAIS Xavier, M. PLANTIER Julien mandataire de M. FOURNIER Jean-paul, Mme LEBLOND Tiphaine, M. LEROI Renaud, Mme MENUT Jo, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme BUTEL Amelie mandataire de M. PIO Christophe, M. PLANTIER Julien, Mme ROULLE Sophie, M. TIBERINO Richard</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>

<p>043</p>	<p>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-Chartes pour la rénovation du parc d'éclairage public</p> <p>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi <i>ABSTENTIONS :</i> Mme ROULLE Sophie mandataire de M. CAMPELLO Jean-marc, Mme ROULLE Sophie <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. ANGELRAS Bernard, Mme BARBUSSE Marie-chantal, Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de M. BELHAJ Halim, Mme BOISSIERE Monique, Mme BUTEL Amelie, Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. DOUAIS Xavier, M. PLANTIER Julien mandataire de M. FOURNIER Jean-paul, Mme LEBLOND Tiphaine, M. LEROI Renaud, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, M. PASTOR Frédéric, Mme BUTEL Amelie mandataire de M. PIO Christophe, M. PLANTIER Julien, M. TIBERINO Richard</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>044</p>	<p>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-Gilles pour la rénovation du parc d'éclairage public</p> <p>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi <i>ABSTENTIONS :</i> Mme ROULLE Sophie mandataire de M. CAMPELLO Jean-marc, Mme ROULLE Sophie <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. ANGELRAS Bernard, Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de M. BELHAJ Halim, Mme BUTEL Amelie, Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. DOUAIS Xavier, Mme LEBLOND Tiphaine, M. LEROI Renaud, M. LUCCHINI Pierre, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme BUTEL Amelie mandataire de M. PIO Christophe, M. TIBERINO Richard</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p><i>Habitat</i></p>	
<p>045</p>	<p>Attribution d'une subvention à l'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement pour ses dispositifs "Loc'adapt30" et "Loc'adapt séniors"</p> <p>RAPPORTEUR : Mme Rey-Deschamps Geraldine <i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme ACHKAR Laila, M. ANGELRAS Bernard, M. BASTID Christian, Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de M. BELHAJ Halim, Mme BERGOGNE Catherine, M. BOUGET Vincent, Mme BUTEL Amelie, Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. DOUAIS Xavier, Mme BERGOGNE Catherine mandataire de Mme GIANNACCINI Maryse, Mme LEBLOND Tiphaine, M. NICOLAS Rémi, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme BUTEL Amelie mandataire de M. PIO Christophe, M. PLANTIER Julien, Mme SOLANA Carole, M. TIBERINO Richard</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>

<p>046</p>	<p>Attribution d'une subvention à la Ville de Saint-Gilles pour le cofinancement du poste d'architecte conseil dans le cadre de l'OPAH-RU</p> <p>RAPPORTEUR : Mme Rey-Deschamps Geraldine ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. ANGELRAS Bernard, Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de M. BELHAJ Halim, Mme BUTEL Amelie, M. DOUAIS Xavier, Mme LEBLOND Tiphaine, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme BUTEL Amelie mandataire de M. PIO Christophe, M. QUITTARD Patrice</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>047</p>	<p>Approbation et signature de la convention d'application du Service d'Information et d'Accueil des demandeurs de logement social</p> <p>RAPPORTEUR : Mme Rey-Deschamps Geraldine ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. ANGELRAS Bernard, M. DOUAIS Xavier, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>048</p>	<p>Approbation du bilan annuel 2022 de la convention de délégation des aides à la pierre</p> <p>RAPPORTEUR : Mme Rey-Deschamps Geraldine ABSTENTIONS : Mme GARDET Laurence mandataire de M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. ANGELRAS Bernard, M. DOUAIS Xavier, M. DOUAIS Xavier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>049</p>	<p>Conditions d'utilisation et de suivi par la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole des sommes prélevées dans les communes déficitaires au titre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains</p> <p>RAPPORTEUR : Mme Rey-Deschamps Geraldine</p> <p>M.BASTID, groupe GUCE, fait remarquer qu'il faudra 25 % de logements sociaux d'ici 2025 et que d'après les tableaux communiqués dans ce rapport cela va être difficile à atteindre pour certaines communes.</p> <p>Il pense que Madame la Préfète a rencontré un certain nombre de Maires, certainement pour discuter de cette question-là et voir comment chaque commune est concernée par les carences ainsi que son évolution et que c'est une bonne chose.</p>

Il fait remarquer qu'il a été assez surpris de l'avant-propos, signé de Madame REY- DESCHAMPS, car la mixité sociale, c'est avant tout, justement, pour permettre à celles et ceux qui aujourd'hui n'ont pas de logements sociaux d'accéder au logement.

Le sujet principal, aujourd'hui est de faire en sorte que tout le monde puisse accéder au logement social dans les meilleures conditions possibles. Il faut avant tout donner un toit à celles et ceux qui sont mal logés et celles et ceux qui attendent parce qu'il y en beaucoup de monde sur la liste.

M. PROUST, Président, précise que la préfète a été invitée à venir à Nîmes Métropole et que les 39 Maires étaient présents. Il fait remarquer qu'il y a parfois une différence entre la volonté et la concrétisation, certains Maires prennent la décision politique de construire des logements sociaux et la réalisation in fine, c'est mission impossible. C'est un texte qui ne sera jamais appliqué.

Les Maires ont la volonté car une des priorités du logement social dans les communes, est de conserver la jeunesse sur le village, mais c'est le parcours du combattant.

M. TOUZELLIER, groupe UPDT, précise qu'il y a eu effectivement un rendez-vous avec la Préfète mais qu'il n'y avait pas de solutions proposées face aux problèmes rencontrés. Ce qu'il manque aux Maires, c'est seulement du foncier. Les Communes ont perdu la préemption et sont carencées et c'est l'Etat qui exerce la préemption. De plus, les bailleurs sociaux ne viennent plus dans les Communes pour la simple et bonne raison que l'équilibre budgétaire n'y est pas.

Il trouve arbitraire que seules les communes de + de 3500 habitants soient liées par la loi SRU. Il faudrait que le législateur donne la possibilité à toutes les communes de faire du logement social.

Il en est de même pour les EPCI de moins de 50 000 habitants qui ne sont pas liés non plus à la loi SRU, par exemple, la Communauté de Communes « Petite Camargue », n'a aucune cité qui est liée à la loi SRU.

Enfin, il fait remarquer que les budgets communaux sont pressurés par toutes les augmentations liées à la situation actuelle ainsi que le manque de budget donné par l'Etat et certaines communes doivent payer des amendes entre 100 et 180 000€.

Les Communes ne pourront plus équilibrer leurs budgets et sortir une Capacité d'Autofinancement (CAF) dans ces conditions. C'est à l'Etat de donner les solutions aux communes pour qu'elles puissent construire des logements sociaux.

Mme REY-DESCHAMPS, groupe UPDT, rajoute qu'effectivement, en plus des difficultés déjà citées, pénurie de foncier, crise du Covid etc... les bailleurs rencontrent des problèmes avec l'augmentation des matériaux et ce phénomène n'est pas propre à Nîmes Métropole. Au niveau national sur 2000 communes c'est plus de 50 % qui n'ont pas pu atteindre les objectifs et qui ne les atteindront certainement pas.

ABSTENTIONS : Mme GARDET Laurence mandataire de M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme DE GIRARDI Claude, M. QUITTARD Patrice

UNANIMITE

Aménagement du Territoire

050 **Projet de requalification du Marché Gare : Déclaration de projet portant sur l'intérêt général et adoption du document exposant les motifs et considérations justifiant de l'utilité publique**

RAPPORTEUR : M. Touzellier Frédéric

M. BOUGET, groupe GUCE, salue l'exposition sur l'histoire du marché gare réaliser par la SPL avec le concours de Negpos qui a fait le choix des photos. Il très bon de rappeler quand on fait des opérations d'aménagement, la mémoire des lieux et de ceux qui ont travaillé pour se projeter vers l'avenir.

Le groupe est favorable à la volonté de requalifier le Marché Gare, de travailler sur cette entrée de ville, cette Porte Ouest. Cependant, il y a encore beaucoup trop d'incertitudes et de flou pour que le groupe GUCE puisse voter l'intérêt général. Le projet repose sur un certain nombre d'attendus en matière d'accessibilité qui sont essentiels au projet.

Tout d'abord le contournement Ouest de Nîmes (CONIM), on sait que c'est compliqué et qu'on n'est pas sûr que le CONIM se fasse.

M. PROUST, Président, répond que l'on ne peut pas toujours attendre d'avoir des certitudes.

M. BOUGET, groupe GUCE, ajoute que l'extension de la T2 est prévue pour 2027, 2028, mais que le nouveau projet de délégation de service public risque de compromettre grandement cette extension.

Pour le déplacement de la halte Saint-Césaire il reste des études techniques complémentaires à faire et un tour de table financier. Il faudra sans doute aussi rajouter la nécessaire requalification de la 113 qui est dans un état pas toujours acceptable.

Avant de s'engager dans des projets qui sont très onéreux qu'il faut peut-être s'assurer que les conditions d'accessibilité de cette zone soient sûres.

Il faut réfléchir aussi, au-delà du Marché Gare et de la Porte Ouest, il faut considérer plus largement le tronçon entre Milhaud et le rond-point de l'autoroute parce que cet espace-là est un espace qui est une entrée de ville pas très jolie et pourtant très active.

Il demande à M. TOUZELLIER d'avoir davantage de visibilité, notamment financière sur l'ensemble du projet.

M. TOUZELLIER, groupe UPDT, souhaite communiquer quelques éléments factuels issus de la réunion avec la région et la SNCF. Tout d'abord, l'engagement de l'agglomération, confirmé par le Président, que sur la T2 il n'y aura pas de problème.

Le seul inconvénient rencontré aujourd'hui est lié à l'État qui doit aujourd'hui donner des éléments factuels et chiffrés.

Il pense que le Département va faire partie aussi de ce grand projet.

Il précise que ce projet a vraiment avancé, que c'est sûrement le plus structurant aujourd'hui et le plus crédible en termes de constructibilité pour l'Agglomération.

Cependant, si on ne démarre pas aujourd'hui le phasage, il ne sera pas possible d'avoir des résultats dans les 10 ans comme cela est projeté.

Il propose à M. BOUGET de regarder ensemble ce dossier afin de lui amener tous les éléments factuels nécessaires afin qu'il puisse y croire aussi car c'est important pour l'Agglomération.

M. PROUST, Président, précise à M. BOUGET qu'il partage son analyse et qu'effectivement il y a un problème sur la temporalité mais que l'on ne peut pas attendre d'avoir des certitudes sur tous ces dossiers, sinon rien ne sera fait.

Sur 10 ans, on aura les réponses à toutes les questions que vous posez et le projet va évoluer avec des itérations successives selon ce qui va se passer pour le CONIM, selon le déplacement de la PEM, le projet peut évoluer également.

Quant au financement du Département, il explique que cela a été évoqué avec la Présidente et qu'elle a confirmé son ambition, sa volonté politique de participer parce qu'elle est consciente également que c'est une entrée de ville et que le Département a toute sa place dans ce projet.

ABSTENTIONS : M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. PLANTIER Julien

	UNANIMITE
051	<p>Avenue Philippe LAMOUR à Manduel - Délibération approuvant le CRAC 2022 de la SPL AGATE</p> <p>RAPPORTEUR : M. Prevoteau Gaétan ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<i>Mobilité Transport</i>	
052	<p>Convention de transfert de gestion de l'aménagement d'une voie réservée aux transports en commun le long de la RD40 entre Caveirac et l'entrée de Nîmes entre le Département et Nîmes Métropole</p> <p>RAPPORTEUR : Mme De Girardi Claude</p> <p>M. BASTID, groupe GUCE, explique que le groupe est conscient des problématiques de circulation sur cette partie de la RD 40 et qu'il est favorable à tout ce qui peut aller dans le sens d'une amélioration des conditions de transport. Le groupe se félicite de ce projet de convention réalisé en concertation avec les services du Département, chacun dans ses compétences. Il demande qu'un bilan soit fait après la mise en service de ce couloir de bus en site propre pour examiner les évolutions. Il rappelle, qu'il existe des solutions alternatives au transport en bus comme l'étude du Train-Tram entre Nîmes et Sommières. Le but de ces aménagements c'est de réduire le nombre de véhicules mais surtout de lutter contre le réchauffement de notre planète. Il est important pour notre groupe de bien lier les deux.</p> <p>Mme De GIRARDI, groupe UPDT, répond que dans un 1^{er} temps, l'on ne va pas nécessairement réduire le nombre de véhicules qui entrent. Il va falloir la création d'une nouvelle ligne de bus, cette ligne s'appellera T5 et doit être mise en service à la rentrée, normalement dernier trimestre 2023. Pour autant, on ne va pas voir diminuer tout d'un coup et brutalement le nombre d'automobilistes. C'est toujours un travail de fourmi de gagner « des parts de marché » avec le mode bus.</p> <p>M. CLEMENT, groupe GUCE, relance le problème de Kartatoo auquel une partie des usagers et notamment ceux de la gare de Nozières-Brignon, n'ont toujours pas accès.</p> <p>Mme DE GIRARDI, groupe UPDT, répond que Nozières – Brignon est dans l'agglomération d'Alès. Le support Kartatoo, à aujourd'hui, ne peut concerner que l'intra zone agglomération nîmoise. C'est la Région qui détient la clé de ce petit problème mais l'on va arriver à le régler.</p> <p>M. FERRIER, groupe GUCE, fait remarquer qu'il est surpris que personne n'ait fait allusion aux 150 personnes qui étaient dehors et qui manifestaient de manière très ordonnée. Il explique que ce sont des gens de Nîmes Métropole qui travaillent, qui ont peur pour leur emploi, qui ont peur pour leur entreprise avec cette nouvelle DSP qui arrive. Ils ont peur aussi, au-delà des 44 millions qui sont sur la table, car ils n'oublient pas l'avenant n°2 à l'ancienne DSP, qui stipulait la conduite à suivre au sein des RH. Nîmes Métropole n'est pas là pour décider de ce qui se passe au sein d'une entreprise. Il espère que le Président de Nîmes Métropole restera vigilant pour ces employés et pour leur statut.</p>

	<p>M. PROUST, Président, répond qu'il ne va pas s'exprimer ici sur une délégation de service public qui est en cours. Cependant, il souhaite rassurer en disant qu'il a tout à fait entendu les craintes, les peurs légitimes à chaque renouvellement délégation de service public. Il précise qu'une délégation sera reçue le 4 juillet à Nîmes Métropole.</p> <p><i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. CLEMENT Bernard, Mme FAYET Sylvette, Mme RICHARD Fabienne mandataire de Mme POIGNET-SENGER Veronique, Mme RICHARD Fabienne, M. VALADIER Eddy mandataire de Mme TUDELA Dominique, M. VALADIER Eddy</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
053	<p>Avenant N°3 à la Convention relative à la tarification multimodale sur le ressort territorial de Nîmes Métropole</p> <p>RAPPORTEUR : Mme De Girardi Claude <i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme FAYET Sylvette, Mme MENUT Jo, M. VALADIER Eddy mandataire de Mme TUDELA Dominique, M. VALADIER Eddy</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
054	<p>Modification de la grille tarifaire du service VéloTango</p> <p>RAPPORTEUR : M. Marcos Antoine <i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. VALADIER Eddy mandataire de Mme TUDELA Dominique, M. VALADIER Eddy</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
055	<p>Désaffectation des véhicules 304, 305, 306, 307, 308, 310, 315 et 316 du réseau de transport en commun Tango et restitution à la Ville de Nîmes</p> <p>RAPPORTEUR : Mme De Girardi Claude <i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. VALADIER Eddy mandataire de Mme TUDELA Dominique, M. VALADIER Eddy</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
056	<p>Déclassement du domaine public des véhicules 317, 318, 323, 325, 327, 330, 331, 332, 342 et 65509 du réseau de transport en commun Tango</p> <p>RAPPORTEUR : Mme De Girardi Claude <i>ABSTENTIONS :</i></p>

	<p><i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote : M. BOUGET Vincent</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
057	<p>Déclassement du domaine public de vélos du service VéloTango</p> <p>RAPPORTEUR : M. Marcos Antoine</p> <p>M.PROUST, Président, rappelle que dès le dernier trimestre de 2023, on va commencer à travailler sur la mise en place d'un service « Vélib » au sein de la Ville. Des stations ont été déjà préétablies, c'est un véritable service qui va être proposé.</p> <p><i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote : M. GADILLE Gilles</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<i>Eau et Assainissement</i>	
058	<p>Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Approbation du projet d'avenant n°1 du PAPI 3 Vistre et autorisation de signature</p> <p>RAPPORTEUR : Mme De Girardi Claude</p> <p><i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
059	<p>Enquête publique et parcellaire préalable à l'établissement d'une Servitude d'Utilité Publique relative à la protection et la conservation d'un ouvrage hydraulique, conjointe à l'enquête publique et parcellaire préalable à la Modification de la Déclaration d'Utilité Publique des travaux d'aménagement du cadereau d'Uzès et de ses affluents sur la commune de Nîmes et sa Déclaration d'Intérêt Général</p> <p>RAPPORTEUR : Mme De Girardi Claude</p> <p><i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
060	<p>Don de dalles et pavés en pierre calcaire de la Carrière de Roquemaille à la ville de Nîmes</p> <p>RAPPORTEUR : Mme De Girardi Claude</p> <p><i>ABSTENTIONS :</i> M. POUDEVIGNE Jean-louis</p>

	<p><i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote : M. VALADIER Eddy mandataire de Mme TUDELA Dominique, M. VALADIER Eddy</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
061	<p>Commune de Bouillargues - Acquisition de la parcelle cadastrée ZO 152 en vue de protéger le captage prioritaire du Puits des Canaux</p> <p>RAPPORTEUR : M. Chailan Jean-Luc</p> <p>M. DETREZ, groupe GUCE, demande à aller visiter les installations de captage pour peut-être mieux comprendre et mieux saisir les choses parce que ce n'est pas un domaine connu.</p> <p>M. PROUST, Président, demande à Monsieur CHAILAN d'organiser une visite.</p> <p>M. CHAILAN répond que le Directeur de l'Eau M. VAUTIER va organiser une petite sortie à laquelle tous les élus intéressés seront les bienvenus.</p> <p>M. PROUST, Président, précise qu'il serait intéressant d'aller voir celui du boulevard Allende, sur le parking de Carrefour car il est très intéressant sur le plan technique.</p> <p><i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote : Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de M. BELHAJ Halim, Mme LEBLOND Tiphaine, Mme ROUVERAND Valérie, M. TIBERINO Richard, M. TOUZELLIER Frédéric</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<i>Sécurité</i>	
062	<p>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Générac pour la mise en oeuvre d'équipement de vidéoprotection</p> <p>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi</p> <p><i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote : Mme BUTEL Amelie, Mme ROULLE Sophie mandataire de M. CAMPELLO Jean-marc, Mme CHELVI-SENDIN Maud, Mme RAINVILLE Marie-france mandataire de M. DALMAS Alain, M. DESCLOUX Jean-luc, M. GILLI Serge, M. HAMARD Michel, M. JACOB Thierry, M. VOLEON Daniel mandataire de M. MARQUET Daniel, Mme MENUT Jo, M. PASTOR Frédéric, Mme BUTEL Amelie mandataire de M. PIO Christophe, M. POUDEVIGNE Jean-louis, Mme RAINVILLE Marie-france, Mme ROULLE Sophie, Mme SOLANA Carole, M. VOLEON Daniel</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>

Politique de la Ville

063 **Programme pluriannuel de renouvellement urbain convention d'application entre la ville de Nîmes et Nîmes Métropole pour le cofinancement des interventions sur les copropriétés dans le cadre de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain de Nîmes Métropole**

RAPPORTEUR : Mme Rey-Deschamps Geraldine

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : **M. BASTID Christian, Mme CHELVI-SENDIN Maud**

UNANIMITE

Culture Traditions

064 **Attribution d'une subvention à l'association Jean-Paul BOYER pour son action autour de la culture du cinéma argentin à l'occasion de son 9ème festival**

RAPPORTEUR : M. Bollegue Jacques

ABSTENTIONS : M. POUDEVIGNE Jean-louis

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : **Mme BARBUSSE Marie-chantal, M. FABREGOUL Olivier, M. ROUX David**

UNANIMITE

LA SÉANCE EST LEVÉE À 21 heures 05

Le Président,
Franck PROUST



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE a délibéré sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

Partie 2

Délibérations N°007 à N°015

Monsieur le Président quitte la salle et ne participe pas au vote.

Monsieur Frédéric TOUZELLIER est désigné Président de séance de la délibération N°7 à la délibération N°15 inclus.

N °	TITRE DE LA QUESTION
<i>Finances</i>	
007	<p>Approbation du Compte Financier Unique 2022 Budget PRINCIPAL</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo CONTRE : Ne prend pas part au vote : M. ARTAL Joseph, Mme GARDET Laurence mandataire de M. BERKANI Abderzak, Mme BOURGADE Mary, Mme CHELVI-SENDIN Maud, Mme GARDET Laurence, Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth, M. JACOB Thierry, M. PASTOR Frédéric, M. PLANES Patrice, M. PROCIDA Thierry, Mme VENTURINI Pascale mandataire de Mme PROHIN Aurelie, M. QUITTARD Patrice, Mme VENTURINI Pascale</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>

<p>008</p>	<p>Approbation du Compte Financier Unique 2022 Budget COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme GARDET Laurence mandataire de M. BERKANI Abderzak, Mme DE GIRARDI Claude, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth, M. JACOB Thierry, Mme LECOQ H�el�ene, Mme MENUT Jo, M. QUITTARD Patrice, Mme ROUVERAND Val�erie, M. TIXADOR Gilles</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>009</p>	<p>Approbation du Compte Financier Unique 2022 Budget GRAND CYCLE DE L'EAU</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, M. FERRIER Bruno, Mme MENUT Jo CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme BARBUSSE Marie-chantal, Mme GARDET Laurence mandataire de M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, Mme LECOQ H�el�ene, M. PROCIDA Thierry, Mme ROUVERAND Val�erie, M. ROUX David</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>010</p>	<p>Approbation du Compte administratif 2022 - Budget Annexe Transports</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme GARDET Laurence mandataire de M. BERKANI Abderzak, Mme DE GIRARDI Claude, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, M. QUITTARD Patrice, M. TOUZELLIER Fr�ed�eric</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>011</p>	<p>Approbation du Compte administratif 2022 - Budget Annexe Eau</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo CONTRE :</p>

	<p><i>Ne prend pas part au vote</i> : Mme GARDET Laurence mandataire de M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, M. PROCIDA Thierry</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
012	<p>Approbation du Compte administratif 2022 - Budget Annexe ASSAINISSEMENT</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic <i>ABSTENTIONS</i> : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo <i>CONTRE</i> : <i>Ne prend pas part au vote</i> : Mme GARDET Laurence mandataire de M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, M. PROCIDA Thierry</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
013	<p>Approbation du Compte administratif 2022 - Budget Principal SPANC</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic <i>ABSTENTIONS</i> : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo <i>CONTRE</i> : M. VERDIER Michel <i>Ne prend pas part au vote</i> : Mme GARDET Laurence mandataire de M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry</p> <p style="text-align: center;">MAJORITE</p>
014	<p>Approbation du Compte administratif 2022 - Budget Annexe Aménagement numérique du territoire</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic <i>ABSTENTIONS</i> : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, Mme GIACOMETTI Corinne, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo <i>CONTRE</i> : <i>Ne prend pas part au vote</i> : Mme GARDET Laurence mandataire de M. BERKANI Abderzak, M. CARRIÈRE Emmanuel, Mme GARDET Laurence, M. CARRIÈRE Emmanuel mandataire de M. GOURDEL Pascal, M. JACOB Thierry, M. PROCIDA Thierry, Mme ROUVERAND Valérie</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>

015 **Approbation du Compte administratif 2022 - Budget Principal Aéroport**

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, Mme GIACOMETTI Corinne, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : **Mme GARDET Laurence mandataire de M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, Mme SOLANA Carole**

UNANIMITE

Le 1^{er} Vice-président,
Frédéric TOUZELLIER,
Président de séance